



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### INTERDICTION DE RASSEMBLEMENTS NON DECLARES PREVUS LES 17 ET 19 AOUT 2021 A CALAIS

Arras, le 17 août 2021

Des rassemblements revendicatifs, visant à protester contre la mise en œuvre du pass sanitaire et organisés par le collectif « Résistance Citoyenne Calaisienne », sont prévus à Calais (place d'Armes) ce jour, à compter de 18h30, ainsi que ce jeudi 19 août 2021, à 18h30 .

Ces rassemblements n'ont pas été déclarés en sous-préfecture. En l'absence de déclaration, l'autorité de police n'est pas à même de s'assurer de la mise en oeuvre de conditions de sécurité suffisantes et internes à la manifestation.

Aucun dispositif d'encadrement n'est en outre prévu et aucune mesure n'est envisagée par les organisateurs pour appliquer les gestes barrières permettant de lutter contre la propagation du Covid-19.

**Dans ces conditions, au regard des risques graves de troubles à l'ordre public que présentent ces rassemblements non déclarés, non organisés, et afin d'assurer la sécurité des participants, Louis Le Franc, préfet du Pas-de-Calais, a interdit, par arrêté préfectoral du 17 août 2021, ces deux manifestations.**

Les services de police seront présents pour assurer le respect de cet arrêté préfectoral et la sécurité des personnes et des biens.

#### Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)